



INITIATION À LA SOUDURE (2 jours)

OBJECTIFS

Savoir réaliser des travaux simples d'entretien en soudure, dans le respect des règles et consignes de sécurité.

PROGRAMME

Vendredi 9 mars

Identifier les caractéristiques principales des métaux.

Identifier les caractéristiques et utiliser, dans le respect des règles de sécurité, des matériels de préparation du fer (meuleuse, ébarbeuse, perceuse).

Réaliser un cordon de soudure à l'arc, à plat et en angle, dans le respect des règles de sécurité.

Vendredi 16 mars

Réaliser un cordon de soudure au fil semi automatique, à plat et en angle, dans le respect des règles de sécurité.

Concevoir une pièce métallique simple, puis composée.



Vendredi 9 et 16 mars 2018



à Mirande (Gers - 32)

Intervenant : Stéphane BOUSQUET, formateur en machinisme agricole au CFPPA du Gers.

Responsable de formation : Charleyne BARTHOMEUF

Responsable pédagogique : Anaïs SENAT

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques et travaux pratiques en atelier.

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : Initiation à la soudure.

DATES : Vendredi 9 et 16 mars 2018.

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA) :

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

- Chef d'exploitation Cotisant(e) solidaire
 Salarié(e) Porteur de projet
 Autre, précisez

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de services de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Fait à Le

Signature :

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....
.....
.....

Inscription :

Veillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 20 euros avant le 2 mars** à l'adresse suivante :



ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers

1 rue Dupont de l'Eure
32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :
05 62 05 30 86 ou à contact@adear32.fr.



FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité de formation : 73320036332

INITIATION À LA SOUDURE

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 14 heures.

Public : Agriculteurs et porteurs de projet.

Pré-requis : Aucun.

Lieu et horaires : 9 et 16 mars 2018 au CFPPA du Gers Valentée, 32300 Mirande. De 9h30 à 17h30.

Repas de midi : Repas pris sur place. Amenez un pique-nique à partager entre tous.

Coût et prises en charge

Coût de la formation : nous consulter. La totalité du coût de la formation peut être pris en charge par VIVEA pour les personnes éligibles (agriculteurs et porteurs de projet).

Salariés : Le coût de la formation peut être en partie pris en charge par le FAFSEA. Dans ce cas, nous consulter.

Porteurs de projet en phase d'installation : Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'une prise en charge par le fonds VIVEA. Pour cela, une attestation d'éligibilité doit être demandée au "Point Accueil Installation" de la Chambre d'Agriculture de votre département. Merci de joindre l'original de cette attestation à votre bulletin d'inscription.

Crédit d'impôt : Si vous êtes au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.
- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation.